

Politique d'Investissement Responsable (RI Policy)

Information ESG Investisseur

La Politique d'Investissement Responsable (*Responsible Investment Policy* ou *RI Policy*) repose sur la vision éthique et déontologique de ses associés fondateurs et des salariés et couvre l'ensemble de l'activité de la société, qui inclut les services fiduciaires et la gestion collective. La *RI Policy* est définie et mise à jour au moins annuellement par le Comité de Direction de la société qui en est responsable. Elle est partagée avec tous les collaborateurs de Solutions Fiducie qui l'appliquent dans leurs travaux, y compris lors de la préparation et de la tenue des pré-comités et des comités d'investissement.

Démarche générale et lignes directrices

Pour définir et organiser sa *RI Policy*, Solutions Fiducie utilise les critères et notions promus par les *Principles for Responsible Investment (PRI)*, lorsque ceux-ci trouvent une application directe dans le cadre de son activité. À la date de ce document, ont été retenues les notions suivantes :

1. Services fiduciaires

Governance Issue : Engagement guidance on corporate tax responsibility : Solutions Fiducie s'interdit de participer aux opérations dont la finalité serait de contourner ou de minimiser d'une façon agressive et critiquable la situation fiscale d'une entité ou le traitement fiscal d'un flux financier.

2. Gestion d'actif

Démarche générale : les OPC gérés par Solutions Fiducie sont dédiés au financement

des PME françaises, c'est à dire au financement de l'économie réelle et de son tissu social, avec un accent certain sur les développements régionaux.

Prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Qualité de Gouvernance (ESG) : Les enjeux ESG sont pris en compte dans l'approche de gestion d'une double façon :

a) Incorporation / Screening

Chaque dossier d'investissement qui ayant (i) retenu l'attention de l'équipe de gestion et (ii) fait l'objet d'une première présentation en pré-comité d'investissement incorpore une *template* ESG dans laquelle sont décrits les points positifs et négatifs de l'emprunteur dans les trois domaines Environnemental, Social et de bonne Gouvernance, ainsi que l'éventuel impact positif d'une intervention de Solutions Fiducie. Ces critères sont pris en compte dans toutes les étapes de la prise de décision menant à un éventuel octroi de financement.

b) Thématique

Solutions Fiducie, du fait de son approche singulière, s'efforce d'offrir des financements à des entreprises de petite et moyenne taille dont l'accès aux financements traditionnels est limité, insuffisant ou inexistant. Cette approche correspond à l'un des thèmes mis en avant par les *PRI* et les *PIIFS (Principles for Investors in Inclusive Finance)* sous le terme de *SME Financing : SME financing refers to providing financial services to small- and medium-sized enterprises that may struggle to access banking and related financial services.*

La prise en compte de critères ESG, par incorporation / screening ou par adéquation thématique, couvre 100 % des encours gérés par la société de gestion.

Information ESG Investisseur

La taille des OPC gérés par Solutions Fiducie étant inférieure au seuil de 500 M€, la société de gestion ne procède qu'à une déclaration "Information ESG Investisseur". Les éléments constitutifs de cette déclaration sont présentés dans le présent document.

Labels ISR

Les fonds gérés par Solutions Fiducie ne sont pas labellisés ISR (Investissement Socialement

Responsable). La société n'a pas l'intention d'obtenir de labels ISR explicites compte tenu des critères d'obtention et de reporting peu compatibles avec les ressources de la société et de ses clients, ainsi que de ses contraintes de gestion spécifiques.

Contenu, fréquence et moyen d'information des clients sur les critères ESG

Reporting des OPC : la prise en compte d'éléments ESG et de l'éventuel impact positif de l'intervention de Solutions Fiducie sont décrits pour chaque investissement dans les rapports de gestion trimestriels des fonds.

Les *templates* ESG de chaque dossier d'investissement sont consultables par les souscripteurs des fonds sur simple demande auprès de la société de gestion.

Adhésion

Solutions Fiducie est signataire des *Principles for Responsible Investments*. Le *RI Transparency Report* de Solutions Fiducie est disponible [ici](#) ou sur le site des PRI (www.unpri.org et dataportal.unpri.org)